

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE SERVICES

71 M€ investis pour la **production de logements abordables*** dont **38,2 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **142,3 M€** dans les villes moyennes

11 017 ménages logés (y compris solutions d'hébergement)

75 998 aides et services attribués**

70 M€ d'aides et services auprès des **salariés des entreprises*****

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

729 M€ investis pour la **production de logements abordables**

58 351 logements sociaux et intermédiaires

2 974 logements neufs livrés

1 780 réhabilitations (résidentialisations comprises)

3 739 mises en chantier

2 688 agréments obtenus

Chiffres clés 2024

Président



Guy DURAND (MEDEF)

Vice-présidente



Alexia CAILLOUX (CFE-CGC)

MEDEF

Hervé BOISSONADE

Alban DUNOD

Guy DURAND

Julien EYBALIN

Philippe LAFFORGUE

Emmanuelle LASSALLE-MICHEL

Antoine MARTINEZ

Marcel SAVAJOL

CPME

Benoît POUJOL

André TIQUET

CFDT

Michaël PINAULT

Isabelle RICARD

CFE-CGC

Alexia CAILLOUX

Francis SAINT BLANCAT

CFTC

Jean-Marie BRIDIER

Tatiana COFFIE

CGT

En cours de désignation

En cours de désignation

FO

Jérôme CAPDEVIELLE

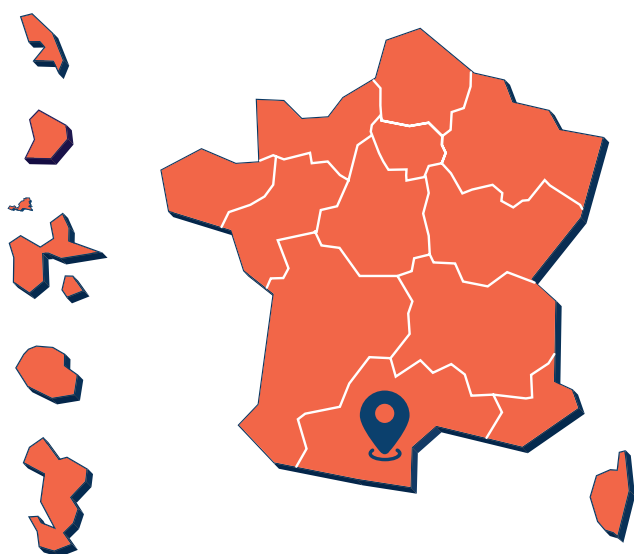
Patrice PAULY



Directeur régional : François MAGNE

Référente du Comité régional : Stéphanie COURTOIS

occitanie@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région et en Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement. Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.